

Compte-rendu Réunion n°1

18/09/2024

Présents : Bertrand Thomas (CPC Chalon), Sandy Blanchard (CPC Chalon), Hélène Graindorge (CPD Musique), Séverine Paget (CPC Chalon), Stéphanie Le-Bras (PEMF Chalon), Claudine Têtard (CPC Autun), Christine Foret (CPC Le Creusot), Marie Bouthière (PEMF Autun), Olivier Genelot (CPC Chalon), Nathalie Riehl (CPC Chalon), Delphine Memet (CPC ASH), Pauline Bruard Poignant (CPD LVE), Amélie Promonet (CPC Tournus), Mathieu Delsol (CPC Louhans), Cindy Ayme (CPC Louhans), Laura Béhart (candidate CAFIPEMF), Séverine Nicolas (candidate CAFIPEMF),

Excusés : Lysiane Perrin (CPC Montceau), Priscilla Lagrange Thibert (CPC Autun), Frédérique Suchet (CPC Tournus) Gaëlle Mennetrier (CPC ASH)

Ordre du jour

- présentation de l'ANCP aux néo-formateurs
- retour sur l'audience auprès de la DASEN
- journée académique 2025
- congrès 2026

A retenir

1/ L'ANCP&AF :

Un tour de table permet à la présidente, aux membres des commissions et aux adhérents ayant déjà participé à la journée académique de Bourg en Bresse 2024 ou à différents congrès (Strasbourg, Dinard, La Rochelle) de présenter l'ANCP&AF tant au niveau local que national.

L'ANCP&AF s'adresse bien aux CPC **et** autres formateurs et les PEMF y ont tout à fait leur place, même s'ils sont sous-représentés.

Le travail des deux dernières années au niveau local a porté essentiellement sur l'élaboration du Netboard à destination des néo-formateurs et candidats CAFIPEMF. Il a permis aux adhérents d'échanger sur leurs pratiques et les faire évoluer.

Au niveau national, les différentes commissions (LVE, EPS, Education musicale...) se rencontrent deux fois par an pour créer des outils à destination des adhérents. Le congrès annuel (3 conférences, une agora, un atelier, le salon des éditeurs, la remise du prix littéraire ANCP&AF avec les éditions SEDRAP, la soirée culturelle et la soirée de gala), ouvert à tous les adhérents, est un véritable temps de formation, d'échanges, et de rencontres avec ses pairs. Il permet de prendre consciences des similitudes, mais aussi des fortes disparités de fonctionnement d'un département à un autre.

Rappel : le congrès 2025 aura lieu à Bourg en Bresse les 26, 27 et 28 mai.

La thématique retenue est :

« Révolutions, transformation, adaptation. Société aujourd'hui, de nouveaux défis pour l'école ? »

2/ Retour sur la rencontre avec mesdames Ménissier et Frayer-Miétaux :

Le 4 septembre, Delphine et Nathalie ont rencontré Mmes Frayer-Miettaux et Ménissier. La rencontre a duré plus d'une heure. Tandis que nous faisons un point sur le netboard mis à disposition des candidats CAFIPEMF, Mme Ménissier nous a interpellées sur le fait ***qu'on utilisait des documents de travail pour le compte de notre association***. Nous lui avons rappelé que c'était toute l'ambiguïté de notre association, reconnue comme professionnelle et complémentaire à l'Education Nationale, reconnue également comme organisme de formation. Mme Ménissier a convenu du fait que nous pourrions diffuser notre outil auprès des seuls candidats CAFIPEMF exerçant déjà des fonctions de formateurs, ce qui est contraire à ce qui nous avait été suggéré par Mme Frayer-Miettaux il y a deux ans. En étudiant notre calendrier prévisionnel, elle s'est insurgée du fait ***que nous nous réunissions sur notre temps de travail dans un cadre associatif qui doit relever davantage du bénévolat***. Nous lui avons fait remarquer que nous avons déjà essayé différentes formules, que nous varions les jours de rencontre en introduisant des mercredis et que si nous nous limitons aux mercredis après-midi ou samedis matin, c'est la mort de l'association. Au final, Mme Ménissier a ***validé 3 demi-journées sur le temps de travail pour l'année 2024-2025 et une quatrième en 2025-2026 pour préparer le congrès national***, en rappelant qu'au-delà de ce temps institutionnel, il nous faudra évidemment consacrer du temps personnel. Elle a ensuite voulu savoir combien de CPC adhéraient à l'association dans chaque circonscription et nous a demandé de bien noter dans notre CR ***qu'il faudrait toujours au moins un CPC en circo, y compris pendant le congrès de Bourg en Bresse (et celui de Chalon ?)***. Mme Frayer-Miettaux a même suggéré qu'on se rende au congrès en alternance.

Pour autant, elles n'ont pas hésité, à la fin de l'entretien, à nous donner des pistes pour financer nos différents projets.

Les collègues présents font le parallèle avec l'OCCE et l'USEP qui sont également amenées, parfois, à se rencontrer sur le temps de travail.

Nathalie se renseignera auprès du bureau national pour savoir si la DASEN peut restreindre le nombre de participants au congrès.

3/ Journée académique 2025 :

La date a été fixée au ***vendredi 28 mars*** en tenant compte de nos contraintes et de celles de l'intervenant. Cela coïncide avec un CIEN, Mmes Frayer-Miettaux et Ménissier vont étudier la possibilité de le déplacer.

Frédéric Guilleray, chargé de mission au conseil scientifique de l'Education Nationale, interviendra sur la problématique suivante : ***« comment aider les élèves à mieux apprendre »***.

L'idée de la journée, calquée sur ce qui a été proposé à Bourg en Bresse, serait de réfléchir en ateliers, en amont de la conférence, sur ce que nous mettons déjà en place (freins, leviers). L'après-midi serait consacré à la création d'outils ou à la construction d'une formation à destination des enseignants.

Le coût de l'intervention, hors frais de transport, est de 820 € (tarif spécial association), il nous faut donc lever des fonds.

Un tableau des différentes missions à accomplir en vue de cet événement est complété :

- **Christine et Olivier** se chargent de rechercher **un lieu d'accueil** (à ce jour, une salle de conférence et 4 salles pour les ateliers ont été réservés à la maison des associations à Chalon sur Saône.
- **Marie et Delphine** se chargeront **des demandes de subventions** (Grand Chalon, ville de Chalon, DRAC, CASDEN, Crédit Mutuel, MGEN, MAIF, CANOPE, EAFC...)
- **Nathalie et Mathieu** se chargeront **des inscriptions** en amont
- **Bertrand** se chargera du **flyer de présentation**
- **Nathalie** se chargera des **invitations officielles** (Mairie, DSDEN + tous les donateurs)
- **Séverine** se chargera de l'accueil de l'intervenant et des échanges avec lui en amont
- **L'organisation du repas** n'a pas été arrêtée : buffet froid à partir de producteurs locaux, mise en avant d'une association ?
- Il restera encore de nombreux postes à occuper le jour même (accueil des participants : inscriptions, répartitions dans les groupes, accueil café, préparation du buffet ...)

4/ Congrès national 2026

Rappel de la thématique : « les pratiques artistiques, un levier pour faire grandir tous les élèves en humanité.

Des contacts ont déjà été pris avec :

Emmanuel Bigand : « comment les pratiques musicales favorisent tous les apprentissages. »

Nathalie, Hélène et Delphine se chargeront de relancer M. Bigand qui accepterait de se déplacer s'il était programmé aux dates du congrès. L'EDA ou l'Auditorium pourraient accueillir la conférence-concert.

Marie Astier et Claire de St Martin ont donné leur accord de principe pour une conférence dialoguée sur le thème : « les pratiques théâtrales pour une école inclusive ».

Il reste à contacter un troisième intervenant (sur les pratiques chorégraphiques pour développer les compétences psycho-sociales)

5/ le mot de la fin

Priorité jusqu'au 28 mars : préparer la journée inter-académique

A partir de janvier 2025 : commencer à préparer la communication à propos du congrès 2026, communication qui sera présentée à Bourg

-fin de la réunion : 12h15

- remerciements de la présidente à tous les membres

-calendrier : **prochaine réunion ANCP : vendredi 8 novembre au Creusot**

Compte-rendu rédigé par Nathalie Riehl en appui des notes de Delphine Memet



ANCP 71